

TARIFS HÉBERGEMENT ET PRESTATIONS DE LA RÉSIDENCE LA COLOMBIÈRE - COULOMMIERS

tarifs au 13/03/2024

TARIFS DES LOGEMENTS

Appartements

Studio Type T1	789.00 € / mois (600.12 € équivalent loyer + charges locatives et 188.88 € de prestations obligatoires*)
Studio Type T1 standard	821.69 € / mois (600.12 € équivalent loyer + charges locatives et 221.57 € de prestations obligatoires*)
Studio Type T1 confort	954.07 € / mois (600.12 € équivalent loyer + charges locatives et 353.95 € de prestations obligatoires*)
Studio Type T1 supérieur	994.79 € / mois (600.12 € équivalent loyer + charges locatives et 394.67 € de prestations obligatoires*)
Appartement Type T2 standard	1,112.62 € / mois (698.95 € équivalent loyer + charges locatives et 413.67 € de prestations obligatoires*)
Appartement Type T2 confort	1,142.47 € / mois (698.95 € équivalent loyer + charges locatives et 443.52 € de prestations obligatoires*)
Appartement Type T2 supérieur	1,201.11 € / mois (698.95 € équivalent loyer + charges locatives et 502.16 € de prestations obligatoires*)

Studio Type T1 (sans balcon) : N° 121, 122, 314, 414, 514

Studio Type T1 standard (avec balcon) : N° 115, 201, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 220, 221, 222, 301, 303, 304, 306, 307, 310, 311, 312, 313, 315, 316, 317, 320, 321, 322, 401, 403, 404, 406, 407, 410, 411, 412, 413, 415, 416, 421, 422, 501, 503, 504, 506, 507, 510, 511, 512, 513, 515, 522

Studio Type T1 confort (petite terrasse) : N° 318, 319

Studio Type T1 supérieur (grande terrasse) : N° 417, 420

Appartement Type T2 standard (sans balcon) : N° 202

Appartement Type T2 confort (avec balcon) : N° 209, 218, 219, 302, 305, 308, 309, 402, 405, 408, 409, 502, 505, 508, 509

Appartement Type T2 supérieur (avec terrasse) : N° 118, 516, 521

* Le tarif comprend les prestations minimales obligatoires : la mise à disposition du logement privatif, au sens de l'article R. 111-3 du code de la construction et de l'habitation comprenant en sus des connectiques nécessaires pour recevoir la télévision et installer le téléphone, les charges d'eau et de chauffage, la Gestion administrative de l'ensemble du séjour, notamment l'état des lieux contradictoire d'entrée et de sortie et l'élaboration et suivi du contrat de séjour, de ses annexes et ses avenants, l'accès à un dispositif de sécurité apportant au résident 24h/ 24h une assistance par tous moyens et lui permettant de se signaler, l'accès à un service de restauration, l'accès à un service de blanchisserie, l'accès aux moyens de communication, y compris Internet, dans tout ou partie de l'établissement, et l'accès aux animations collectives et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement et organisation des activités extérieures.

PRESTATIONS MISES À DISPOSITION GRACIEUSEMENT

Assurance multirisques habitation et Responsabilité civile vie privée

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Restauration

Déjeuner invité	8,51 €/repas
Déjeuner résident	6,31€/repas
Goûter anniversaire	6,06€ Petit goûter 2,02€

Boissons

Café	0,92€
Vin	1,03€ la bouteille de 25cl

Hôtellerie

Chambre d'accueil	25,03€ /nuit (avec draps et linge de toilette inclus)
Nettoyage des balcons	ou petite terrasse 43,97€
Nettoyage grande terrasse	64,08€

Service de blanchisserie

Lavage	4,37€ (jeton et lessive)
Séchage	1,48€ (par jeton)

Administration

Photocopie	0,15 € / page
------------	---------------

Abonnement et communications téléphoniques

Abonnement	Téléphonique 15,03€/mois ADSL : 8,90€/mois
Communications téléphoniques	Mise en service téléphone ext : 59,77€

Badges

Passe	17,65 €
-------	---------

Externe

Coiffure	selon tarifs affichés au sein de la résidence
Soins esthétiques	selon tarifs affichés au sein de la résidence
Pédicurie	selon tarifs affichés au sein de la résidence

TARIFS DÉDUITS EN CAS D'ABSENCE*

Forfait hospitalier	20 €
Forfait hospitalier secteur psychiatrique	15 €

* Voir conditions au contrat de séjour.

ADMISSION

Le dépôt de garantie correspond au montant du tarif mensuel hébergement. Il est demandé et encaissé à la signature du contrat de séjour. Il sera restitué dans un délai de 30 jours suivant la date de sortie de l'établissement (voir conditions du contrat de séjour).

Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises, aux taux en vigueur.